

La surveillance des finances du pays doit retourner à la population, et cela ne peut se faire qu'au Parlement. Cela ne peut se faire dans les comités, dans des éditoriaux de journaux ou dans des forums télévisés. Cela ne peut se faire qu'à la Chambre. Voilà pourquoi le Parlement doit se soulever pour rejeter la motion du gouvernement et appuyer l'amendement proposé par le leader de l'opposition à la Chambre, qui a nettement démasqué l'abîme ténébreux vers lequel nous nous dirigeons. Le moment est venu pour le Parlement de dire non et d'indiquer clairement que tous les partis à la Chambre en maintiendront la liberté et la suprématie contre toute usurpation étrangère.

De nombreux éditoriaux ont été écrits et de nombreuses déclarations ont été faites sur cette affaire. Je pourrais peut-être citer les paroles que le premier ministre (M. Trudeau) a prononcées en dehors de la Chambre où il tient ordinairement des propos de ce genre. Voici ce qu'il a dit:

... de nombreux Canadiens commencent à trouver que le Parlement n'a pas sa raison d'être. Le gouvernement défendra jusqu'au bout la thèse selon laquelle des hommes raisonnables peuvent prendre une décision au sujet d'une proposition, après que les arguments ont été entendus, et la décision doit être prise par la majorité.

L'hon. M. Turner: Bravo!

M. MacEwan: Je suis content que le ministre de la Justice nous apporte quelque appui. Le premier ministre a dit que les Canadiens commencent à s'apercevoir que le Parlement n'est plus de mise. Je ne sais pas où il a pris cette idée. Je crois qu'il a beaucoup à apprendre. Les Canadiens ne trouvent pas que le Parlement est hors de mise et ils le prouveront aux prochaines élections, quand elles auront lieu.

Des voix: Bravo!

M. MacEwan: Je trouve qu'aux termes des articles 75A, 75B et 75c, les députés n'auront pas une chance raisonnable de parler. La durée limite des débats est telle qu'après dix jours, il faudra procéder au scrutin. Ce n'est certainement pas un délai raisonnable. Cela ne laisse que quatre jours de débats, sur les dix jours qu'il faut pour faire adopter un bill important. Je pose à nouveau la question suivante: Que va présenter le gouvernement à la session d'automne pour qu'il faille maintenant voter l'article 75c? Il ne s'agit pas de présenter d'autres projets de loi, mais d'imposer la clôture des débats du Parlement, ou la clôture sur la clôture?

J'ai écouté mon ami, l'honorable député de Mercier (M. Boulanger). Il a beaucoup changé

[M. MacEwan.]

depuis l'époque où nous partions en randonnée ensemble. Depuis que le gouvernement a la majorité, il a beaucoup changé. Lorsque nous voyagions ensemble, c'était un chic type. Il y a six ans, nous nous trouvions dans l'Ouest, il semblait pencher vers la démocratie. Même le président du comité, l'ancien député d'Hamilton-Ouest, était démocrate. Mais aujourd'hui, c'est différent. Nous avons écouté les députés libéraux de l'arrière-ban, en particulier le député de New Westminster (M. Hogarth) qui est prêt à écraser quiconque dirait que nous nous éternisons. L'article 75c restreindra le droit qu'a l'opposition de faire œuvre efficace au Parlement. C'est d'ailleurs ce qui a été dit:

Le Parlement ne demeurera une institution vitale que si l'opposition loyale de Sa Majesté peut remplir son rôle sans crainte. Quand elle le remplit bien, elle protège notre liberté. L'histoire nous apprend que la liberté meurt quand la critique se tait. Celle-ci préserve et maintient les droits des minorités face aux majorités. Elle doit être vigilante devant l'oppression et les empiétements injustes du cabinet sur les droits des citoyens. Elle doit posséder un droit de regard sur les dépenses et prévenir toute dépense excessive en dénonçant au public les dépenses inutiles ou pires encore. Elle réprovoque, propose des amendements, interroge et arrache des renseignements; elle éveille, éclaire et oriente l'opinion publique, grâce aux votes et aux discours à la Chambre. Elle doit scruter chacun des actes gouvernementaux pour détourner les gouvernements des raccourcis antidémocratiques qu'ils empruntent si volontiers.

Et cette autre citation:

L'absence d'une forte opposition signifie un État à parti unique. Un État à parti unique implique un cabinet tout-puissant.

Les députés qui sont ici depuis quelques années n'ont pas toujours pu parler autant qu'ils l'auraient voulu. Cela s'applique à tous ceux qui sont ici, surtout aux ministériels de l'arrière-ban. Les députés de l'opposition sont mieux placés sur ce point. Je soutiens que l'article 75c bâillonnera le Parlement. Il réduira les droits de tous, et j'espère que certains des vis-à-vis de l'arrière-ban, simples députés comme moi-même, refuseront de l'accepter car—et je parle très sérieusement—s'ils l'acceptent, ils le regretteront un jour.

● (11.20 p.m.)

Des voix: Bravo!

M. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce): Bien que je ne pense pas, et personne de ce côté-ci de la Chambre, d'ailleurs, qu'on puisse jamais persuader l'opposition que l'article 75c a du bon, je crois qu'il importe que les députés de l'arrière-ban ministériel prou-